

# Informations



Le 21 aout 2020

Le championnat de ligue de Trial Auvergne Rhône-Alpes redémarre.

En raison de la situation sanitaire voici quelques directives supplémentaires au [protocole sanitaire de la FFM](#)

Les pilotes et leurs accompagnants devront respecter les règles de distanciation aux inscriptions, contrôle technique buvette et sur le paddock (véhicules espacés les uns des autres), ainsi que limiter les regroupements de personnes.

Pour les formalités administratives (inscriptions), le port du masque pour les pilotes est obligatoire.

Chaque pilote devra arriver avec son [engagement prérempli](#) et devra privilégier le paiement par chèque.

Dans les zones, les pilotes devront respecter les règles de distanciation lorsqu'ils reconnaîtront les zones et en attendant leur passage.

Pour le pointage du carton, il est demandé au pilote de le maintenir afin que le commissaire puisse le poinçonner sans le toucher.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin que les courses puissent reprendre dans de bonnes conditions pour tous.

La Commission Trial